RPI des Sources 0680459e@ac-strasbourg.fr école de Manspach 03 89 25 17 12 école de Fulleren 03 89 07 29 20 école d'Altenach 09 66 95 18 71 école de Strueth 03 89 25 00 37

CONSEIL D'ECOLE COMPTE-RENDU

23 mars 2021

Présents:

Sébastien Klein, enseignant, en charge provisoire de la direction du RPI Anne Eschenbrenner, enseignante Sylvie Philipp, enseignante Christophe Tacchi, enseignant Vanessa Ott, enseignante Séverine Marguier, AESH Isabelle Bilger, déléguée de parent titulaire Stéphanie Gaillard, déléguée de parent titulaire Marina Peduzzi, déléguée de parent titulaire Marion Schermesser, déléguée de parent titulaire Audrey Schleiffer, déléguée de parent titulaire Marie Meister, présidente du SIS Jean-Jacques Mathieu, vice-président du SIS, maire de Strueth Nathalie Verrier, 1ère adjointe au maire de Manspach Patrick Clory, maire de Fulleren

Jean-Luc Lamere, maire d'Altenach

Angélique Kloetzlen, 1ère Adjointe au maire de Mertzen

Marc Parent, maire de Saint-Ulrich

Isabelle Munch, ATSEM

Marie De Abreu, ATSEM

Martine Schwartzentruber, ATSEM

Ettlin Régis, président de l'association de parents d'élèves Tréma

Début de séance 20h

LE COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Validé à l'unanimité

Présentation de l'association de parents d'élèves Tréma

Monsieur ETTLIN (président) présente l'association qui a été créée il y a de nombreuses années du temps de l'ancien RPI de Manspach et qui était en dormance. Les papiers sont en cours au tribunal administratif. Une vente de fromages est en train d'être lancée. Une rencontre avec enseignants et Maires est envisagée pour définir les besoins et demander des subventions. Il y a encore de l'argent disponible. Tous les parents sont les bienvenus pour aider.

Budget prévisionnel et autres dossiers en cours au SIS

Mme MEISTER (présidente du SIS) présente les projets :

- Un nouveau photocopieur a été installé à Strueth.
- Un contrat maintenance informatique (ordinateurs des enseignants, TBI, bureau du SIS) a été souscrit.
- La livraison d'un ordinateur portable pour la classe d'Altenach se fera mercredi 24 mars.
- L'achat de mobilier est prévu pour les classes de Fulleren en remplacement des chaises cassées et d'une étagère qui arrive en fin de vie.
- Une procédure de suivi des commandes des enseignants a été mise en place et est respectée par tous. Cela facilite la gestion du budget et permet de vérifier la livraison des commandes effectuées sur les différents sites.

- Un règlement intérieur pour les 6 communes au sein du nouveau SIS (statuts) a été acté fin 2020 ainsi que la reconduction d'un poste d'ATSEM à Altenach.
- La clôture des inscriptions des futurs élèves de petite section à eu lieu cette semaine : les dossiers pouvaient être déposés à 2 endroits : 9 inscriptions sur un site, 4 ou 5 sur l'autre. Pour l'an prochain, le SIS a déjà reçu une demande de dérogation pour un élève et une autre famille arrivera dans l'un de nos villages.
- Il y a eu une annonce en février d'une fermeture de classe élémentaire pour l'an prochain dans notre RPI. Mme MEISTER a contacté Monsieur BLUMÉ (IEN). Une audience aurait dû avoir lieu ce vendredi auprès de Mme MAIRE (DASEN). M.WITH a plaidé notre cause auprès de Mme MAIRE et lors du CDEN, la fermeture de la 4ème classe élémentaire a été annulée (sauf catastrophe -10 élèves).
- Budget : reconduction des mêmes sommes que l'an passé soit 1 100 euros/classe.
- La secrétaire du SIS va quitter son poste au 1^{er} mai. Le recrutement a été ouvert lundi.
- Dans l'optique de l'audience avec Mme MAIRE, une entrevue avec les Maires a été demandée pour pérenniser les effectifs de notre RPI : travailler sur la petite enfance (garde en MAM, micro-crèche...), ouverture du périscolaire le matin ET le soir, rendre le RPI plus visible via une labellisation, etc...

La carte scolaire

La fermeture de classe élémentaire est suspendue pour le moment. Il reste encore 2 remontées d'effectifs à faire d'ici la fin de l'année scolaire. Il est donc encore trop tôt pour pouvoir dire que nos 6 classes seront maintenues à la prochaine rentrée. Il faut espérer qu'une réponse définitive à cette question pourra être donnée au 3^e conseil d'école en juin prochain.

Les questions des délégués de parents

Les analyses de l'amiante au sein de l'école de Strueth.

Monsieur MATHIEU (Maire de Strueth) rappelle le contexte : le rapport d'inspection du 30.01.20 montre 4 dalles d'amiante fissurées. Des mesures ont été réalisées : pomper l'air pendant 24h dans la salle de classe et la salle de motricité puis analyse. On relève 0 fibre d'amiante par litre d'air. Par mesure de prudence les dalles ont quand même été changées.

Les effectifs 2021-2022 (projections des classes).

Les effectifs de notre RPI sont en constant changement. Ce qui est sûr, c'est que nous allons encore perdre des élèves d'ici à la fin de l'année scolaire pour cause de déménagements. Et la fermeture d'une classe élémentaire reste une possibilité. Même avec la meilleure volonté, il n'est donc pas possible d'émettre une quelconque projection quant aux effectifs et à la répartition des classes pour l'an prochain. Ce point sera à nouveau abordé au 3^e conseil d'école.

Le carnaval.

La position des enseignants des classes élémentaires a été unanime. Toute manifestation était interdite par le protocole sanitaire. Les élèves étaient donc en classe pour travailler, et les déguisements étaient incompatibles avec le travail scolaire. Sans compter sur une éventuelle frustration de ne pas pouvoir défiler. Le carnaval a donc été purement et simplement annulé en élémentaire.

En ce qui concerne les maternelles, l'enseignante n'a pas souhaité que ses élèves déguisés se retrouvent dans le car avec les élémentaires non déguisés ; l'idée a été abandonnée également.

Les nouvelles consignes concernant l'EPS, les sorties scolaires.

- Les activités physiques et sportives sont autorisées à l'extérieur et à l'intérieur sans port du masque dans le strict respect de la distanciation physique (2 mètres) et des prescriptions renforcées émises par les autorités sanitaires (lavage des mains avant et après la séance, pas de brassage de classes).
- En intérieur, il est recommandé de pratiquer des activités de « basse intensité » avec le port du masque.
- L'utilisation de matériel partagé est autorisé (ballons, raquettes, volants...).
- Les rencontres sportives en extérieur, entre élèves de différentes classes nécessitant des brassages, sont proscrites.
- L'école peut aussi accueillir des intervenants extérieurs avec l'autorisation du directeur : pour l'EPS, il faut penser aux agréments.

- Les sorties à proximité de l'école pour des activités sportives extérieures ou de pleine nature sont autorisées.
- Les sorties scolaires en bus sont autorisées à condition que les élèves s'y trouvant soient tous de la même classe.
- Les activités aquatiques sont autorisées. Cependant, pour des raisons de coût, il est inconcevable de n'envoyer qu'une seule classe à la piscine de Delle. De plus, nos créneaux réservés sont passés.
- Aucun voyage scolaire avec nuitée ne sera autorisé et ce au moins jusqu'à la date butoir de la fin de l'état d'urgence, soit le 1er juin 2021 (il parait d'ailleurs fastidieux d'élaborer un dossier de voyage pour le mois de juin sans aucune certitude de pouvoir partir).

Les projets de classe.

PS/MS: Mme OTT, pas de projet.

PS/GS: - Projet SM4 « Jetons mieux, jetons moins ». 1^{ère} journée aujourd'hui avec la Maison de la Nature à l'école et 2^{ème} journée en avril sur le thème du compost.

- « Protéger l'environnement j'adhère » : attirer les petites bêtes au potager de l'école (2 jours).
- Lundi 28 juin : journée à la Maison de la Nature.

CP et CE1: Festival du court-métrage à l'école vendredi 26 mars.

CE2/CM1 : Mme FRIEH avait inscrit sa classe à « Sauvage mon village » pour 5 séances avec la Maison de la Nature à l'école. Le projet a été repris par Monsieur TACCHI (ZIL).

Le mot des maires

Manspach

Monsieur DIETMANN n'a pas laissé de directives à Mme VERRIER.

Altenach

Monsieur LAMERE salue le très bon partenariat avec Mme PHILIPP.

Saint Ulrich

Monsieur PARENT revient sur l'étude de sécurité : le circuit du bus et les arrêts. Il y a du retard dans l'étude à cause du couvre-feu qui fausse le comptage des véhicules. Le chiffre sera estimé avec une marge d'erreur possible pour permettre l'avancée du dossier.

Mertzen

Mme KLOETZLEN n'a pas eu de consignes de Monsieur WININGER. Il y a une charte en projet à afficher à l'arrêt de bus à Mertzen afin de mieux gérer les comportements des utilisateurs de cet arrêt de bus. Si des volontaires veulent se joindre à elle, il suffit de contacter la mairie de Mertzen.

Strueth

Monsieur MATHIEU projette d'installer des panneaux solaires sur le local du SDIS et sur la Mairie.

La commune va faire réviser le PLU pour amener plus d'écoliers.

Il y a eu réfection de la rue de la Chapelle et la rue des Carpières, le réseau d'eaux fluviales a été remis en état. Si la vente a lieu, la commune fera valoir son droit de préemption sur le terrain en face de la salle Sainte Barbe.

Fulleren

La journée citoyenne a été reportée.

A côté du jardin communal, la commune va planter des arbres fruitiers (hautes tiges, basses tiges, labyrinthes en partenariat avec les écoliers).

Des travaux rue principale risquent d'impacter le circuit du bus du RPI, mais normalement pas avant 2022.

Points divers

- Question de Mme GAILLARD à la Mairie de Manspach :

La rue devant l'école est en sens interdit dans les 2 sens sauf riverains MAIS des parents d'élèves y passent. Mme VERRIER confirme que la circulation est interdite et que des contrôles ont déjà eu lieu. M KLEIN va sensibiliser à nouveau les parents des élèves de Manspach sur ce point.

- Monsieur KLEIN se félicite auprès de la Présidente du SIS qu'une sanction ait été prise vis-à-vis d'un élève qui a été interdit de bus temporairement, conformément au règlement du car, après 3 avertissements verbaux auprès des parents.
- Mme GAILLARD souhaite qu'on rappelle les horaires d'EPS car il y 2 ZIL à Manspach : jeudi pour CM1/CM2 et vendredi pour CE2/CM1.
- Monsieur KLEIN explique qu'il n'y a pas de pot de l'amitié à l'issue du conseil à cause des mesures sanitaires.

M KLEIN clôt la séance à 21h10.

Fait à Manspach, le 23 mars 2020

Président du Conseil d'école : Sébastien KLEIN Secrétaire : Anne ESCHENBRENNER